



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Nice, le 18/10

Note pour les opérateurs

Objet : Information concernant la rubrique « Open Data – Avis aux importateurs » consultable en accès libre sur le site internet de la DGDDI.

Dans le cadre des procédures antidumping et antisubventions ouvertes par la Commission, la DGDDI rédige systématiquement des « avis aux importateurs » publiés et consultables librement et sans authentification sur son site internet (<https://www.douane.gouv.fr>).

Cependant, ces avis comportent très souvent des délais procéduraux à respecter par les opérateurs s'ils souhaitent prendre contact avec la Commission, notamment afin de participer à une enquête antidumping ou antisubventions et ainsi faire valoir au plus tôt leurs positions et arguments. Il est donc primordial pour les opérateurs potentiellement concernés de prendre connaissance dès que possible des publications en rapport avec leur flux d'importation.

Dans cette optique, la DGDDI vous invite à consulter régulièrement la rubrique « Avis aux importateurs » au sein de la catégorie « Open Data », accessible librement et sans identification à partir de la page d'accueil du site internet de la DGDDI.

La plateforme « Open data » permet de faciliter votre travail de veille **en vous informant chaque jour des réglementations vous concernant et publiées au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE)**. Vous êtes ainsi avertis de la procédure en cours et de votre intérêt à vous manifester auprès de la Commission.

Attention appelée : ces avis n'ont qu'une valeur informative. Seuls les règlements et avis publiés au JOUE font juridiquement foi.

Par ailleurs, les contacts de la Commission sont indiqués dans la base légale (avis ou règlement) à laquelle se rapporte l'avis aux importateurs. Il ne vous est donc pas nécessaire de passer par votre PAE de référence.

Le directeur régional,